

## Je composte

## Je ne composte pas

### Déchets de cuisine

Epluchures de fruits  
et légumes

Marc de café et filtres  
ou dosettes en papier

Viande et poisson

Huiles et graisses

Produits laitiers

### Déchets de jardin

Déchets du potager  
(fanés de légumes, fruits  
et légumes abîmés)

Mauvaises herbes  
(non montées en graines)  
Branchages de petites tailles\*

Tonte de pelouse, feuilles\*  
mortes, plantes fanées

Plantes traitées  
chimiquement  
ou végétaux malades

Végétaux contenant des  
substances toxiques ou  
à décomposition difficile  
(thuya, résineux, laurier)

Grosses tailles ou  
branches non broyées

\* sauf lombricomposteur

### Déchets ménagers

Carton, papier et  
mouchoirs non colorés

Litières et excréments  
d'animaux



**La Ville met gratuitement à votre disposition  
des composteurs et lombricomposteurs.**



**Pour toute question, contactez le service Gestion et  
Prévention des Déchets : 3 boulevard Jean Mermoz  
01.40.88.88.81 - [dechets@ville-neuillysurseine.fr](mailto:dechets@ville-neuillysurseine.fr)**

# JE COMPOSTE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

*C'est 100% d'engrais naturel*



**JE RÉDUIS  
mes  
DÉCHETS**



NEUILLY-SUR-SEINE

[www.neuillysurseine.fr](http://www.neuillysurseine.fr)

# POURQUOI COMPOSTER?

## > Pour réduire le volume d'ordures ménagères

30% de nos ordures ménagères sont constitués de déchets organiques compostables. Chaque individu en produit en moyenne 100 kg par an.

## > Pour obtenir un fertilisant naturel de qualité pour les plantes d'appartements et de potagers

Le compostage est un processus biologique de transformation des matières organiques en présence d'humidité et d'oxygène.

Il s'opère grâce aux micro-organismes (bactéries, champignons...) et petits invertébrés (lombrics, acariens...) qui leur font perdre 75% de leur volume.



Le compost favorise la croissance des végétaux, améliore la diffusion des nutriments dans le sol, la capacité de rétention d'eau et limite l'apparition des maladies.

## Composter, c'est 100% propre :



Un composteur ou un lombricomposteur bien entretenu ne dégage pas de mauvaises odeurs.

Il n'attire pas d'animaux ni de moucheron.

Le lombric est sensible à la lumière et ne s'aventure pas à l'extérieur du bac.

## Le composteur

**Il est à poser à même la terre dans un jardin ou en pied d'immeuble.**



Le composteur en bois existe en volume de 400 l (L74 x P83 x H81) pour l'habitat individuel et de 600 l (L91 x P100 x H81) pour l'habitat collectif.

Il permet de composter déchets de cuisine et de jardin en quantité importante.

### • Le compost « jeune » (3 à 6 mois) est utilisé en paillage.

Il protège la terre contre le soleil, la pluie, le vent et régule la température. De plus, il maintient l'humidité et limite la formation de mauvaises herbes. Réparti sur le sol à tout stade de maturation sur une couche de 3 à 5 cm, il libère progressivement des éléments nutritifs.

### • Le compost « mûr » (6 à 12 mois) est utilisé en amendement organique.

Il rend le sol plus facile à travailler (terreau) et plus fertile (engrais). Les plantes sont plus résistantes et le rendement des récoltes augmente. Mélanger 1/3 de compost mûr avec 2/3 de terre ordinaire.

## Le lombricomposteur

**Il est idéal pour les appartements.**



De taille réduite (H63 x L50 x P30), posé sur pieds, il peut se placer dans une cuisine, une réserve ou un balcon et permet de composter ses déchets de cuisine.

### • Le compost « mûr » (environ 1 mois) est utilisé en amendement organique.

### • Le jus est utilisé en engrais.

Un robinet permet de récupérer le jus issu de la fermentation. Diluer 1/10 de jus obtenu avec 9/10 d'eau.